

Rapport commission MI – demande de crédit pour l’installation de jeux dans le préau de l’école de Lully – MI 14-2023-48

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire les 20 novembre 2023 et 8 janvier 2024, la commission Mobilité et Infrastructures a étudié la demande de crédit pour l’installation de jeux dans le préau de l’école de Lully.

Pour rappel une première demande avait été présentée en 2017 et une seconde en 2019, identique à celle présentée ce jour, demandes qui n’avaient pas abouti. Les enfants déçus avaient adressé une lettre au Conseil Administratif en 2020.

La commission a reçu la présidente de l’association des parents d’élèves qui est venue présenter la démarche participative qui a conduit au choix des jeux. Elle rappelle que l’école de Lully fête ses 50 ans cette année et que ces jeux seraient un joli cadeau pour les enfants.

Monsieur Huguenin relève que les préaux des trois écoles n’ont pas été retouchés depuis de nombreuses années. La tendance actuelle amène les communes à adapter les préaux, surtout au niveau des îlots de chaleur. Il est bien précisé que cette demande de crédit n’empêche pas une réflexion plus approfondie sur les préaux des trois écoles.

Un commissaire note que le modèle démocratique appliqué ici n’est pas un bon exemple pour les enfants, 7 ans de discussion pour ne rien avoir au final, la majorité des enfants ayant participé au choix ont quitté l’école primaire.

Le choix des jeux ne fait pas l’unanimité et amène des questions au niveau de l’utilisation, de la sécurité et de la pertinence d’installer des jeux aériens. Des dessins au sol sont également prévus, ce qui ne suscite aucune remarque.

De l’avis de tous les commissaires, dans ce préau très minéral, la première nécessité est l’ombrage, il faudrait planter des arbres. Il est proposé également d’installer un banc participatif à l’instar de ce qui a été fait dans d’autres écoles du Canton et qui fonctionne très bien.

La plantation d’un arbre doit faire l’objet d’une étude afin de vérifier que le sous-sol le permette et que l’accès pour les services d’urgence soit assuré.

Afin d’avancer dans ce dossier et de répondre à la demande des usagers, il est proposé passer au vote de cette demande de crédit et d’ajouter un arbre si cela est possible.

Les commissaires passent donc au vote et vous recommandent par

4 oui, 2 non, 3 abstentions (9 membres présents)

D’accepter la demande de crédit MI 14-2023-48 pour l’installation de jeux dans le préau de l’école de Lully pour un montant de CHF 99'000.- TTC

Bernex, le 9 janvier 2024

La rapporteuse, Sandra Marconi